

Affaire suivie par :
CERTA

BULLETIN D'ACTUALITÉ

Objet : Bulletin d'actualité n° 2005-33

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-ACT-033>

Gestion du document

Référence	CERTA-2005-ACT-033
Titre	Bulletin d'actualité n° 2005-33
Date de la première version	19 août 2005
Date de la dernière version	–
Source(s)	
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Activité en cours

1.1 Ports observés

Le tableau 3 et la figure 2 montrent les rejets pour les ports sous surveillance que nous avons constatés sur deux dispositifs de filtrage, entre le 11 et le 18 août 2005.

1.2 Activité croissante sur le port 445/tcp

Nous constatons, sur nos différents éléments de filtrage, une activité croissante sur le port 445/tcp depuis le 16 août 2005 (cf figure 1). Bien qu'il y ait chaque semaine un grand nombre de rejets sur ce port, il est à noter que ce nombre a triplé depuis ces trois derniers jours. L'allure de la courbe laisse à penser que cette activité n'est pas stabilisée et qu'elle va sans doute encore augmenter dans les prochains jours. Cet événement est probablement dû à l'apparition de vers comme Zotob exploitant la faille Microsoft Windows Plug and Play décrite dans l'avis CERTA-2005-AVI-302.

Il est à noter que le CERTA a, par ailleurs, émis un bulletin d'alerte (cf. CERTA-2005-ALE-007) concernant la vulnérabilité exploitée par ce ver.

Recommandations :

Il est recommandé d'appliquer le correctif fourni par Microsoft concernant cette vulnérabilité et de filtrer les flux à destination du port 445/tcp provenant de l'Internet.

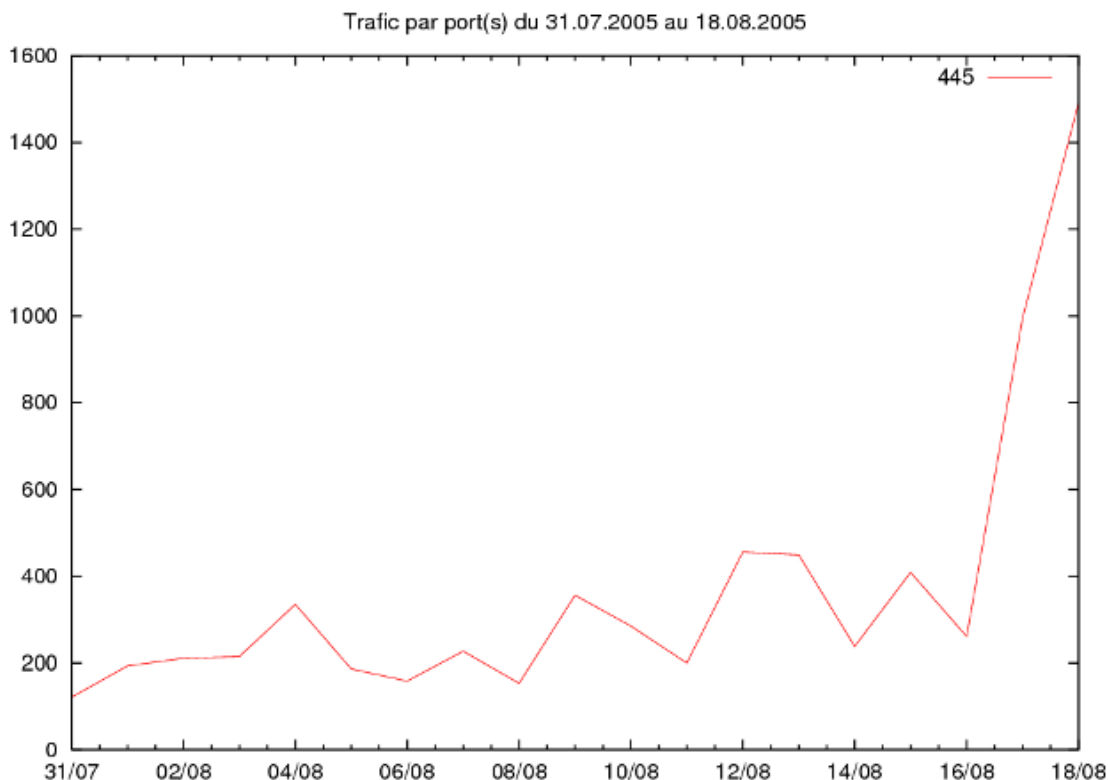


FIG. 1 – Trafic sur le port 445/tcp pour la période du 31 juillet au 18 août 2005

2 Retour de vacances :

La fin du mois d'août approchant, nous attirons votre attention sur un problème récurrent chaque année à la même période : lors de son retour de vacances, l'utilisateur ne pense pas forcément à appliquer les correctifs de sécurité publiés pendant son absence. La conséquence de cet oubli peut entraîner une compromission de la machine à plus ou moins court terme.

Recommandations :

Afin d'éviter tout incident désagréable, dès le retour de vacances, il convient de ne pas oublier d'appliquer les mises à jour de sécurité parues pendant la période estivale et ce avant toute autre utilisation de la machine.

3 Vulnérabilité de la bibliothèque msdds . dll

Un outil permettant d'exploiter une vulnérabilité de la bibliothèque msdds . dll a été publié sur l'Internet. Cette vulnérabilité a fait l'objet de l'alerte CERTA-2005-ALE-008.

Il ne s'agit pas d'une vulnérabilité d'Internet Explorer, mais son exploitation se fait au travers de ce navigateur lors de la visite d'une page malicieusement construite.

La bibliothèque msdds . dll n'est pas installée par défaut sur les systèmes Windows. Cependant, elle peut être incluse lors de l'installation d'autres logiciels, tels que Microsoft Office XP.

Recommandations :

Il est très fortement recommandé d'appliquer l'un des contournements provisoires indiqués dans l'alerte CERTA-2005-ALE-008, en l'attente d'un correctif de Microsoft, et d'installer la mise à jour de msdds . dll lorsqu'elle sera disponible. Il est également conseillé de veiller à ce que toute installation d'un nouveau logiciel n'inclut pas cette bibliothèque.

4 Rappel des avis et mises à jour émis

Durant la période du 08 au 12 août 2005, le CERTA a émis les avis suivants :

- CERTA-2005-AVI-299 : Vulnérabilité de AIX ;
- CERTA-2005-AVI-300 : Vulnérabilité AIX ;
- CERTA-2005-AVI-301 : Multiples vulnérabilités d'Internet Explorer ;
- CERTA-2005-AVI-302 : Vulnérabilité dans le module Plug and Play (PnP) de Windows ;
- CERTA-2005-AVI-303 : Vulnérabilité dans le service de téléphonie de Microsoft ;
- CERTA-2005-AVI-304 : Vulnérabilité du protocole RDP de Microsoft ;
- CERTA-2005-AVI-305 : Multiples vulnérabilités du service Kerberos de Microsoft ;
- CERTA-2005-AVI-306 : Vulnérabilité dans le service spouleur d'impression de Windows ;
- CERTA-2005-AVI-307 : Vulnérabilité de AWStats ;
- CERTA-2005-AVI-308 : Vulnérabilité du service printd sous Solaris ;
- CERTA-2005-AVI-309 : Vulnérabilité de la pile IPv6 des équipements Cisco ;
- CERTA-2005-AVI-310 : Vulnérabilité dans CUPS ;
- CERTA-2005-AVI-311 : Multiples vulnérabilités dans Gaim ;
- CERTA-2005-AVI-312 : Vulnérabilité dans l'implémentation de IPsec sur HP Tru64.

5 Actions suggérées

5.1 Respecter la politique de sécurité

La Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) est l'ensemble formalisé dans un document applicable, des directives, procédures, codes de conduite, règles organisationnelles et techniques, ayant pour objectif la protection des systèmes d'information de l'organisme. Elle traduit la reconnaissance officielle de l'importance accordée par la direction générale de l'organisme à la sécurité de ses systèmes d'information. D'une manière générale, elle contient une partie relative aux éléments stratégiques de l'organisme (périmètre, contexte, enjeux, orientations stratégiques en matière de SSI, référentiel réglementaire, échelle de sensibilité, besoins de sécurité, menaces) et une partie relative aux règles de sécurité applicables. Elle constitue donc une traduction concrète de la stratégie de sécurité de l'organisme.

Quoique puisse suggérer ce document, la politique de sécurité en vigueur dans votre service doit primer.

Cette section précise néanmoins quelques mesures générales de nature à vous prémunir contre les agressions décrites dans ce document. En effet, la sécurité des systèmes d'information ne repose pas exclusivement sur des outils, mais aussi sur une organisation et des politiques.

5.2 Concevoir une architecture robuste

A la lumière des enseignements tirés de ce qui a été présenté dans les bulletins d'actualité, il convient de vérifier que les applications mises en œuvre (ou à l'étude) ont une architecture qui résiste aux incidents décrits.

5.3 Appliquer les correctifs de sécurité

Le tableau 2 rappelle les avis du CERTA correspondant aux applications ou codes malveillants relatifs aux ports étudiés dans les sections précédentes.

5.4 Utiliser un pare-feu

L'application des correctifs sur un parc informatique important n'est probablement pas immédiat. Un pare-feu correctement configuré peut retenir certaines attaques informatiques le temps d'appliquer les correctifs. Cependant un pare-feu peut donner une illusion de protection. Cette protection est brisée par la moindre introduction d'un ordinateur nomade dans la partie protégée. On remarque qu'il y a de nombreux paquets rejetés à destination de ports légitimement utilisés par des applications de prise de main à distance. La téléadministration correspond à une demande qui grandit avec la taille du parc à gérer. Les paquets rejetés montrent le risque associé à ce type d'application. Ce risque peut être amoindri par l'usage correct d'un pare-feu.

5.5 Analyser le réseau

De nombreux paquets rejetés étudiés correspondent aux ports ouverts par divers virus/vers/chevaux de Troie. Si votre politique de sécurité autorise le balayage des ports ouverts sur les postes de travail ou les serveurs, il peut s'avérer utile de le faire régulièrement afin de découvrir les machines potentiellement contaminées avant qu'un intrus ne le fasse à votre place.

L'analyse des journaux de votre pare-feu est une source pertinente d'informations pour la sécurité de votre réseau et de vos systèmes. Cela peut vous aider à anticiper des incidents en remarquant par exemple des activités anormales. Le COSSI/CERTA peut vous aider dans ce travail d'analyse.

5.6 Réagir aux incidents de sécurité

Organisez-vous pour réagir aux incidents de sécurité, en particulier, pour assurer une certaine continuité dans les équipes d'administration et de sécurité.

Le CERTA a pour mission de vous aider à répondre aux incidents de sécurité informatique.

Ne traitez pas les dysfonctionnements des machines à la légère. Dans certains incidents dans lesquels le CERTA intervient, les administrateurs des machines font spontanément part de petits dysfonctionnements inexplicables et d'apparence anodine qui s'avèrent, au cours de l'analyse, être liés à un incident majeur de sécurité. N'hésitez pas à prendre contact avec le CERTA si vous constatez de l'activité sur les ports décrits ci-dessus.

5.7 Former et sensibiliser les utilisateurs

La sécurité d'un système d'information doit reposer sur une approche de défense en profondeur. Cela signifie, entre autres choses, que l'utilisateur est partie prenante de la sécurité. Sa vigilance, son niveau de formation et de sensibilisation participent à la sécurité du système. C'est pourquoi il est essentiel de prévoir des séances de formation et de sensibilisation des utilisateurs, acteurs de la sécurité. Pour vous aider dans ces actions, la DCSSI dispose d'un centre de formation :

<http://www.formation.ssi.gouv.fr>

6 Les bulletins d'actualité

L'objectif des *bulletins d'actualité* est de fournir une illustration par l'actualité récente de certaines mesures de sécurité pragmatiques à appliquer. Bien que par nature *a posteriori*, cette illustration a vocation à servir de base pour tirer des enseignements plus généraux à même de protéger contre des incidents futurs.

L'« actualité » est donnée par l'analyse de machines que le CERTA réalise dans le cadre de ses missions. Un fait est jugé d'actualité, s'il est à la fois récent et significatif, c'est à dire recoupé par différentes analyses.

Les *bulletins d'actualité* n'ont pas la prétention de constituer des statistiques fiables de l'activité informatique malveillante, mais ce qui nous semble avoir beaucoup plus d'intérêt, de montrer à partir d'exemples concrets, réels et anonymisés comment découvrir que l'on est ou a été attaqué et comment limiter l'impact de ces attaques.

La qualité des *bulletins d'actualité* sera améliorée grâce à votre participation. Si vous souhaitez participer, prenez contact avec le CERTA en accord avec votre chaîne fonctionnelle de la sécurité des systèmes d'information.

Liste des tableaux

1	Gestion du document	1
2	Correctifs correspondant aux ports destination des paquets rejetés	5
3	Paquets rejetés	6

Gestion détaillée du document

19 août 2005 version initiale.

Port	Protocole	Service	Porte dérobée	Référence possible CERTA
21	TCP	FTP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
22	TCP	SSH	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
23	TCP	Telnet	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
25	TCP	SMTP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
42	TCP	WINS	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
80	TCP	HTTP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
111	TCP	Sunrpc-portmapper	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
119	TCP	NNTP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
135	TCP	Microsoft RPC	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
137	UDP	NetBios-ns	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
139	TCP	NetBios-ssn et samba	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
143	TCP	IMAP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
389	TCP	LDAP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
443	TCP	HTTPS	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
445	TCP	Microsoft-smb	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
1023	TCP	–	Serveur ftp de Sasser.E	–
1080	TCP	Wingate	MyDoom.F	–
1433	TCP	MS-SQL-Server	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
1434	UDP	MS-SQL-Monitor	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
2100	TCP	Oracle XDB FTP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
2745	TCP	–	Bagle	–
3127	TCP	–	MyDoom	–
3128	TCP	Squid	MyDoom	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
3306	TCP	MySQL	–	–
3389	TCP	Microsoft RDP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
4899	TCP	Radmin	–	–
5000	TCP	Universal Plug and Play	Bobax, Kibuv	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
5554	TCP	SGI ESP HTTP	Serveur ftp de Sasser	–
6070	TCP	BrightStor ARCserve/Enterprise Backup	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
6101	TCP	Veritas Backup Exec	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
6112	TCP	Dtspcd	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
6129	TCP	Dameware Miniremote	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
8866	TCP	–	Porte dérobée Bagle.B	CERTA-2004-COM-001
9898	TCP	–	Porte dérobée Dabber	–
10000	TCP	Webmin, Veritas Backup Exec	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERT
10080	TCP	Amanda	MyDoom	–
11768	TCP	–	Netdepix	–
15118	TCP	–	Netdepix	–

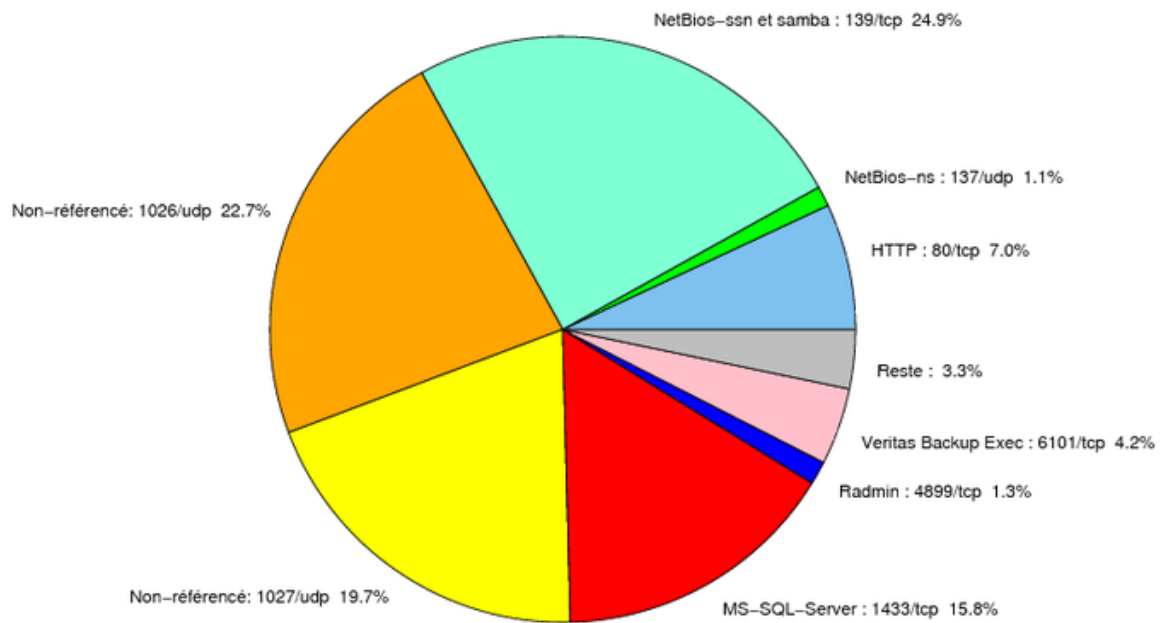


FIG. 2: Répartition relative des ports pour la semaine du 11.08.2005 au 18.08.2005

port	pourcentage
139/tcp	24.93
1026/udp	22.71
1027/udp	19.68
1433/tcp	15.8
80/tcp	6.95
6101/tcp	4.24
4899/tcp	1.28
137/udp	1.11
1434/udp	0.85
143/tcp	0.41
15118/tcp	0.38
1080/tcp	0.26
22/tcp	0.23
25/tcp	0.17
9898/tcp	0.16
5554/tcp	0.11
10000/tcp	0.1
3306/tcp	0.09
6129/tcp	0.06
2745/tcp	0.05
443/tcp	0.04
1023/tcp	0.02
11768/tcp	0.01

TAB. 3: Paquets rejetés